Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 55 (1998)

Heft: 9

Artikel: Contribution française à l'étude trinationale : la vie après le sport de haut niveau

Autor: Irlinger, Paul / Augustini, Muriel / Duret, Pascal

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998812

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contribution française à l'étude trinationale

La vie après le sport de haut niveau

Paul Irlinger, Muriel Augustini, Pascal Duret et Catherine Louveau (Laboratoire de sociologie du sport de l'INSEP)
Adaptation: Françoise Huguenin, Christine Martin
Photos: Daniel Käsermann

Cet article, synopsis de la contribution apportée par la France à l'étude trinationale (Allemagne – France – Suisse), expose les résultats d'une enquête faite auprès de 220 sportifs de haut niveau et relate les entretiens approfondis avec 22 d'entre eux correspondant aux critères fixés.

Les nageurs, les boxeurs, les gymnastes à l'artistique et les judokas sont quelques exemples parmi d'autres à avoir participé à l'enquête.

Le programme de recherche dont ce document constitue une courte synthèse[1] s'est déroulé sur quatre ans (de septembre 1992 à juin 1996). Cette lenteur est due essentiellement à deux raisons: les difficultés rencontrées sur le plan national[2] par les promoteurs du projet et la lourdeur de la coordination internationale[3].

Les raisons

Cette recherche a été conçue non seulement pour mieux cerner les difficultés rencontrées par les sportifs après leur carrière de haut niveau, mais également dans l'espoir d'y remédier à l'avenir par des mesures appropriées. Ces sportifs, après avoir consacré des années durant l'essentiel de leur temps et de leur énergie à obtenir des performances de niveau international, se retrouvent en effet confrontés, en fin de carrière sportive, à la nécessité de trouver un emploi et de s'insérer dans le monde du travail, le seul prestige sportif acquis ne permettant pas à la plupart d'entre eux de parvenir à une insertion professionnelle durable.

La méthode de travail

Afin de faciliter la comparaison entre les différents pays participant au programme, il était absolument indispensable de définir une méthode de travail commune.

Il fut donc convenu de réaliser, dans chaque pays, des entretiens approfondis avec 22 anciens sportifs de haut niveau (SHN) ayant achevé leur carrière depuis trois ans au moins et six ans au plus. Ces SHN devaient avoir participé au minimum une fois à des championnats d'Europe, du Monde ou aux Jeux olympiques, ou bien alors à une compétition internationale de niveau équivalent, dans l'un des neuf sports suivants: aviron, courses de demi-fond ou de fond, gymnastique, judo, lutte ou boxe, natation, tennis, tir à l'arc, ski.

Afin de disposer des informations nécessaires pour choisir, parmi les 220 SHN français correspondant aux critères fixés, les 22 qui allaient justement faire l'objet de cet entretien, il leur fut préalablement adressé un questionnaire.

---

[1] Le rapport complet peut être obtenu au laboratoire de sociologie de l'INSEP ou auprès du bureau de la vie de l'athlète du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

[2] En France, ce fut essentiellement la difficulté à trouver un financement. Ce programme a néanmoins finalement pu être réalisé grâce à l'aide de la Commission européenne (DG X).

[3] Il s'agit en effet d'une entreprise internationale. Conçu initialement entre la France, l'Allemagne et la Suisse, ce programme attira, en cours de réalisation, de nouveaux partenaires: la République tchèque, la Hongrie et la Belgique.

Les résultats obtenus

Quelques résultats de l'enquête

Sur les 220 SHN sollicités, 128, soit 58%, ont rempli et retourné le questionnaire – une proportion exceptionnellement élevée pour une enquête réalisée par courrier. Manifestement, donc, ces sportifs se sont sentis concernés et ont éprouvé le besoin de parler de leur insertion socioprofessionnelle. Neuf sur dix ont, en outre, accepté de participer à un entretien.

La carrière sportive

La durée moyenne des carrières de haut niveau est de six ans (durées extrêmes: 13 carrières d'un an et une de 18 ans).

Au moment de l'enquête, l'âge moyen était de 31 ans et 8 mois (âges extrêmes: une gymnaste de 21 ans et un archer de 55 ans).

La grande majorité des 128 sportifs ayant répondu se sont déclarés heureux d'avoir fait cette carrière de haut niveau, deux la regrettent un peu et quatre ne recommenceraient pas si c'était à refaire.

Précisons que 35% avaient abandonné leur sport, 41% le pratiquaient encore comme loisir et 24% en compétition.

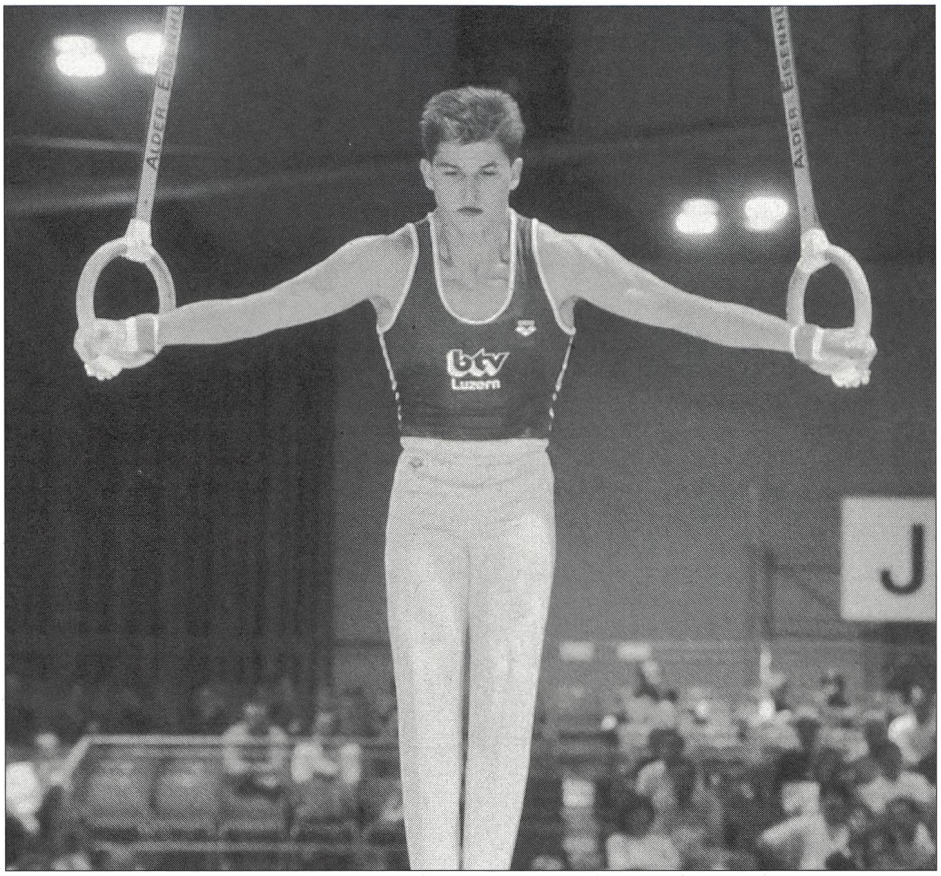

La situation professionnelle

Lors de l'enquête, 23 des 128 SHN n'avaient pas terminé leurs études; deux seulement étaient au chômage.

Aucune des 54 sportives ayant répondu au questionnaire n'était femme au foyer.

56% des SHN professionnellement actifs occupaient un emploi dans le domaine du sport.

Signe des temps probablement, plus d'un tiers (38%) exerçaient un métier ne correspondant pas à leur formation.

Quatre sur cinq étaient satisfaits, voire très satisfaits de leur situation professionnelle.

Par rapport à la situation professionnelle de leurs parents, 48% se trouvaient sur une trajectoire ascendante, 37% en situation stationnaire et 15% dans une position moins favorable.

Tendances se dégageant des entretiens

Des satisfactions

Les satisfactions exprimées dans les entretiens concernent essentiellement les résultats sportifs, les places, les podiums et, plus généralement, la carrière sportive réalisée. Onze des vingt-deux interviewés rendent leur parcours sportif responsable de difficultés socioprofessionnelles antérieures ou présentes; ils n'en sont pas moins, à une seule exception près, heureux de leur carrière de haut niveau.

D'autres satisfactions concernent la convivialité entre sportifs, notamment celle vécue dans certaines structures «sport-études»; lorsque, dans les entretiens, la relation avec l'entraîneur est valorisée, il s'agit plus souvent de l'entraîneur de club que de l'entraîneur national. Plusieurs SHN parlent aussi positivement de leur expérience internationale, de l'ouverture d'esprit qu'ils en ont gardée et qui leur a été utile par la suite; d'autres estiment que leur insertion professionnelle s'est trouvée facilitée par leur notoriété sportive ou par l'appui de responsables fédéraux.

Des critiques

Hors la carrière sportive, les jugements de valeur ont été plus souvent négatifs que positifs, les SHN consultés s'étant montrés plus prolixes sur ce qui les a déçus. Ces entretiens, réalisés sous le couvert de l'anonymat, ont permis à la plupart des interlocuteurs d'exprimer des insatisfactions, des plaintes, voire des révoltes que le temps n'a pas encore réussi à apaiser.

Rares sont ceux qui, en raison de leurs engagements sportifs, n'ont pas été retardés dans leurs études. La charge de travail à laquelle il fallait faire face dans certaines structures «sport-études» reste un mauvais souvenir pour quelques-uns, d'autres ayant dû modifier leur projet de formation afin de choisir parmi les filières aménagées existantes. Plusieurs reprochent à l'institution sportive de n'avoir eu aucun égard pour leurs études.

L'autoritarisme des représentants nationaux de l'institution sportive est souvent critiqué, qu'il s'agisse de mise sous pression psychologique, de non-sélections jugées arbitraires ou d'une attitude générale que l'un des SHN interviewés a choisi de résumer par la formule lapidaire «tu t'entraînes et tu te tais».

Le reproche le plus véhément adressé aux responsables de l'élite sportive, reproche qui revient dans plusieurs entretiens, est d'avoir considéré et traité les individus comme des «machines à produire des performances». On regrette notamment le manque de prise en compte des contraintes liées aux études, des problèmes financiers, psychologiques et sociaux, bref de la personne dans sa globalité.

L'absence d'un intérêt dépassant la seule facette sportive du SHN est particulièrement ressentie lorsque la carrière s'achève, durant la période de transition, qui se révèle en fait assez significative. On regrette alors «d'être oublié», «de ne plus être reconnu»; on estime que «la fédération n'assume pas ses responsabilités», qu'on «se retrouve Gros-Jean comme devant» et même qu'on «se débarrasse de nous faute de résultats».

Ces risques inhérents aux carrières sportives de haut niveau, et exprimés à travers ces plaintes, varient de manière considérable avec plusieurs facteurs.

Selon le sport pratiqué, on entre plus ou moins jeune dans l'élite, on a un volume horaire d'entraînement plus ou moins important, on se retrouve pris dans des collectifs contraignants ou on peut organiser son propre entraînement, on est astreint à un calendrier de compétitions plus ou moins chargé, on peut atteindre une notoriété plus ou moins grande et on a des probabilités très varia-

bles de trouver plus tard une activité professionnelle dans le sport pratiqué.

Selon le milieu social, l'objectif professionnel visé et la filière d'études choisie apparaîtront plus ou moins laborieux, et la vigilance parentale tendant à préserver ces sportifs du pouvoir de séduction de la gloire sportive sera plus ou moins grande.

Tous ces facteurs ne manqueront pas d'influencer l'insertion socioprofessionnelle une fois la carrière sportive achevée.

Un bilan global positif

Malgré toutes ces réelles difficultés que la carrière sportive de haut niveau engendre pour le déroulement des études, pour la formation et l'insertion professionnelle, le constat global effectué sur les vingt-deux entretiens approfondis s'avère, à terme, largement positif.

La proportion des sportifs ayant atteint ou dépassé le niveau baccalauréat est deux fois plus élevée que celle de la population générale correspondante; douze d'entre eux occupent aujourd'hui une position socioprofessionnelle supérieure à celle de leurs parents, six une position équivalente, quatre ont une situation moins favorable.

Comment expliquer une réussite socioprofessionnelle au-dessus de la moyenne, alors que la carrière sportive de haut niveau décuple objectivement la difficulté à suivre des études et à mener à bien un projet professionnel? On peut invoquer l'efficacité des filières d'études aménagées. On peut aussi penser que le parcours d'obstacles d'une carrière de haut niveau opère une sélection, évinçant ceux qui ne possèdent pas ou n'ont pas développé certains traits de caractère favorisant aussi des réussites extrasportives.

Malgré les critiques formulées lors des interviews, malgré les ressentiments et parfois les ruptures conflictuelles, tous restent ou reviennent à leur sport comme pratiquant et/ou bien souvent comme entraîneur. Ces retours traduisent généralement une véritable passion et s'entendent plus rarement comme un repli sur le seul secteur de compétence que l'on possède.

Qu'en est-il aujourd'hui, qu'en sera-t-il demain?

Depuis le début des années 60, des mesures ont été prises en faveur des SHN. Elles visent essentiellement à leur permettre de mener en parallèle une carrière sportive et des études normales, à les aider économiquement et à leur faciliter la transition en fin de carrière sportive.

Ce train de mesures s'est constitué et enrichi progressivement, il s'est adapté au fur et à mesure à l'évolution du phénomène sportif et à la place grandissante que ce dernier occupe au sein de la société contemporaine.

Les carrières de haut niveau relatées dans les entretiens ont commencé, pour quelques-unes d'entre elles, au début des années 70 et se sont achevées au plus tard en 1989. C'est dire qu'elles se sont déroulées dans un contexte évolutif de mesures, différant substantiellement du système actuellement en vigueur. Entre-temps, certains manques et insuffisances manifestes dont les sportifs interviewés ont eu à souffrir ont pu être palliés.

Entre-temps toujours, le système d'aide et d'assistance aux SHN s'est considérablement développé. Les aides financières d'origine publique ou privée ont augmenté, la notoriété sportive s'est amplifiée avec l'importance croissante du sport dans le contexte social.

Ces améliorations toutefois ne résolvent pas pour autant les problèmes de transition: la rupture n'en est que plus radicale entre une notoriété doublée d'une aisance financière relative et l'obligation de chercher, puis d'assumer au quotidien, un travail de niveau bien souvent modeste.

La situation actuelle du marché du travail, la hausse générale des exigences de formation pour l'accès à la vie professionnelle rendent aujourd'hui le problème de l'insertion socioprofessionnelle des SHN plus aigu. ■